

**Piégeage coléoptères saproxyliques PN des Cévennes**  
FICHE DE RELEVÉ PAR SITE - *Version du 17 mars2022*

|  |
| --- |
|  |

**Relevé des variables**

Numéro de placette (foret-site- piège) - 20 m de rayon (12.5 ares / 1257 m²)

|  |
| --- |
| / / 202 |

|  |
| --- |
|  |

Date de relevé

|  |
| --- |
|  |

Nom observateur 1 Nom observateur 2

Coordonnées géographiques reprises au GPS et notées ici :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| X |  | Y |  | Système géo référencement (latitude et longitude (degrés décimaux) sur le système WGS84) |

Toutes les cases sont renseignées. Noter RAS quand il y absence de l’item recherché.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Essence prépondérante réelle sur placette |  | Ligneux constituant l’étage dominant (> 20m à terme),  éventuellement co-prépondérantes |
| Altitude | m | fourni par SIG |
| Exposition (entourer) | N / NE / NO / S / SE / SO /  E / O | Prise sur place à la boussole |
| Pente | % | Prise sur place au clisimètre/clinomètre (pour corriger G) |
| Habitat naturel principal | Nom :  Code Corine : | Confirmation sur place, avec aide SIG et clé de détermination (© C. Gaubertville) |
| Habitat naturel associé | Nom :  Code Corine : | Zone humide, cours d’eau… |
| Type de peuplement forestier (visible autour depuis le centre) | Essences objectifs associées :  Essences d’accompagnement : | Structure (TAIL, TSF, FREG, FIRR) : |
| Densité du couvert (nbre de points de projection de canopée) | N S  O E | Mesure au densiomètre *(observateur au centre de la placette, tenue à h de coude environ soit entre 45 et 55 cm de l’œil de l’obs., image front de l’obs. à limite inf. miroir, visualiser projection canopée sur miroir, compter les points libres de canopée (4 points virtuels par carré du quadrillage sur le miroir, 24 carrés > 96 points possibles par point cardinal – 384 pour les 4 pts card.).* |
| Confinement | ° | Angle entre l’horizontale et la visée du sommet du versant opposé, à partir du point de relevé (centre de la placette). Viser en étant perpendiculaire au profil local du versant sur lequel on se situe. |
| Surface terrière par classe de diamètres (Gv) arbres vivants |  | Prise au relascope avec correction de pente intégrée et coeff K / à partir du Ø > 17.5 cm (classe 20) |
| ⩾ 17,5 et < 27,5 | m²/ha |
| ⩾27,5 et < 47,5 | m²/ha |
| ⩾ 47,5 et < 67,5 | m²/ha |
| ⩾ 67,5 et < 87.5 | m²/ha |
| ⩾ 87.5 | m²/ha |

**Relevé des indices de maturité**

|  |
| --- |
|  |

Rappel du numéro de placette

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| H dominante sur placette | m  Essence Ø cm | Mesure réalisée avec un dendromètre le plus précisément possible (mise à distance et angle !!), sur au moins 2 arbres différents (noter la hauteur, l’essence et le diamètre). Prendre la hauteur max (pas la moyenne). |
| Contrainte stationnelle forte (entourer) | OUI NON | Engorgé : nappe d’eau permanente ou temporaire ou traces d’hydromorphie présentes à proximité de la surface. Tourbe : présence d’un horizon tourbeux (tourbe fibrique, histique ou saprique). Généralement sphaignes au sol. Éboulis>80 % : sol mobile, constitué à au moins 80% d’éléments fins ou grossiers. Blocs/dalle>80 % : sol constitué d’une dalle rocheuse ou de blocs stabilisés sur au moins 80 % de la surface. Thermo/xéroϕ : haut de versant, sol très superficiel, exposition chaude, crête, sommet |
| Surf. terrière (Gmd) morts debout (toutes essences) |  | Prise au relascope ; arbres morts debout - chandelles > 1m de haut Sur station à forte contrainte, à l’étage subalpin et pour les essences n’atteignant jamais des dimensions importantes (qu’on les rencontre sur station à forte contrainte ou non, telle que l’Erable à feuilles d’obier et E. de Montpellier, les Poiriers, Pommiers, *Sorbiers* autres qu’Alisier torminal et Cormier, mais aussi les bouleaux), ce seuil Ø est abaissé à 17,5 cm. |
| ⩾ 17,5 et < 27,5 | m²/ha |
| ⩾27,5 et < 47,5 | m²/ha |
| ⩾ 47,5 et < 67,5 | m²/ha |
| ⩾ 67,5 et < 87.5 | m²/ha |
| ⩾ 87.5 | m²/ha |
| Surf. terrière (Gms) morts au sol (toutes essences) |  | Sur la placette – tronc d’arbre mort au sol>1m de long -  Sur station à forte contrainte, à l’étage subalpin et pour les essences n’atteignant jamais des dimensions importantes (qu’on les rencontre sur station à forte contrainte ou non, telle que l’Erable à feuilles d’obier et E. de Montpellier, les Poiriers, Pommiers, *Sorbiers* autres qu’Alisier torminal et Cormier, mais aussi les bouleaux), ce seuil Ø est abaissé à 17,5 cm. |
| ⩾ 17,5 et < 27,5 | m²/ha |
| ⩾27,5 et < 47,5 | m²/ha |
| ⩾ 47,5 et < 67,5 | m²/ha |
| ⩾ 67,5 et < 87.5 | m²/ha |
| ⩾ 87.5 | m²/ha |
| Si absence TGB sur la placette : préciser s’il y en a un ou plusieurs proches (dans les 50 m max) | m  Essence : Ø : cm | m Essence : Ø : cm |
| Freins actuels d’exploitation peuplement |  | Caractéristiques notamment topographiques pouvant être à l’origine de difficultés actuelles ou passées pour exploiter la parcelle. Texte libre. |
| Indices d’usages passés ou actuels du peuplement pour qualifier une forêt ancienne |  | Arbres émondés, ruraux néoforestiers, ruines bergerie (..), pâturage, charbonnière, béal, bornes forestières, fossés, murets, souches récentes ou anciennes, vieilles cépées, souche récente (stades de décomposition 1 et 2 (une lame de couteau ne s’enfonce que de quelques mm), une souche ancienne aux stades 3 à 5 (possibilité d’enfoncer une lame de couteau d’au moins 1 cm), chemin, câble… |
| DMH : nombre d’arbres porteurs de types différents de DMH | Bois mort dans le houppier :  Cavité évolutive à terreau, de tronc :  Cavité évolutive à terreau, de pied :  Champignon polypore :  Charpentière ou cime récemment brisée :  Dendrotelme :  Ecorce décollée formant un abri :  Fente profonde :  Loge de pics :  Plage de bois sans écorce : | **Sommer, lors du relevé, le nombre d’arbres porteurs de chaque dendro-microhabitat** (DMH), **et non le nombre de DMH**. Un arbre est donc compté plusieurs fois s’il porte des types de dendromicrohabitats différents, mais un arbre portant plusieurs dendromicrohabitats d’un même type n’est compté qu’une seule fois.  Recherchés ici car retenus pour la maturité :  Cavité de pics (diamètre ≥4 cm) ; plage de bois sans écorce (stade saproxylation 1, 2 ou 3 ; Surface > une feuille A4) ; cavité évoluive à terreau, de tronc (diamètre ≥ 10 cm) ; cavité évolutive à terreau, de pied (diamètre ≥10 cm) ; cavité remplie d’eau, au moins à une période de l’année (dendrotelme), diamètre ≥ 15 cm). En l’absence d’eau lors du relevé, le dendrotelme se distingue de la cavité naturelle évolutive à terreau par la présence de matière organique en état de décomposition avancée, humide et d’un brun très sombre (ne pas confondre avec du bois en décomposition) ; fente profonde (largeur > 1 cm, profondeur > 10 cm et longueur ≥ 30 cm) ou écorce décollée formant un abri (décollement > 1 cm, largeur et hauteur > 10 cm) ; champignon polypore (pérenne ou annuel ; diamètre ≥ 10 cm) ; coulée de sève fraîche (≥20 cm), à ne pas confondre avec les écoulements de résine, collants) ; charpentière ou cime récemment brisée (diamètre ≥ 20 cm et longueur ≥ 50 cm) ; bois mort dans le houppier (1branche morte diamètre ≥ 20 cm et longueur ≥50 cm) |

**Déplafonner et décrire précisément (nbre/dmh).**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Autres indices de maturité, continuité forestière |  | **Expression libre selon la connaissance des observateurs.**  Mousses, lichens du Lobarion.  **Préciser si l’observateur n’a pas les compétences : non relevés. Préciser si l’observateur a les compétences et si aucune espèce n’a été détectée : aucune observation d’espèces indicatrices.** |
| Autres éléments |  |  |

NOTICE EXPLICATIVE

Cette notice participe de la description de l’environnement des secteurs prospectés, dans le cadre de l’inventaire des coléoptères saproxyliques par forêt emblématique du Parc national des Cévennes (formation végétale avec de nombreux indices de maturité et sénescence, en forêt ancienne, placée en libre évolution ou non, d’une superficie de plusieurs dizaines d’hectares au sein d’une matrice forestière de plusieurs centaines).

Le travail consiste globalement à collecter et conserver des données de **description de l’écosystème inventorié à 3 échelles** :   
- échelle de la forêt (données générales existantes dans les bases de données) – niveau 1,  
- échelle des sites de piégeages (macro-habitats naturels dans un rayon de 800 m autour du centre des pièges et habitats supplémentaires, Cf. proches méthode Syrphe the Net) – niveau2,  
- et échelle proche des pièges (ambiance forestière, dendro-microhabitats) – niveau3,

**La présente notice permet de réaliser le travail descriptif du 3ème niveau.**   
Il s’agit de décrire de manière précise l’environnement autour de chaque piège à interception dans un rayon arbitraire de 20 m autour du piège (rayon standard en mesures dendrométriques à but de gestion sylvicole). Dans cette notice, un site s’entend comme l’habitat décrit dans le volume de la surface de 1256 m² autour d’1 piège.

Le rayon est pris au laser avec correction de pente.